

DOSSIER – Génocide et réconciliation au Rwanda : 20 ans après

Introduction

Yves Cartuyvels

Olivier Paye

Université Saint-Louis
Bruxelles

Il y a un peu plus de 20 ans, le Rwanda était le théâtre d'un génocide meurtrier. Dans la relative indifférence de la communauté internationale, plus de 800 000 personnes seront massacrées en raison de leur origine ethnique où de leur refus de collaborer aux massacres. Le dernier génocide du XX^e siècle laissera une trace durable dans les consciences. À l'étranger, il suscitera un sentiment de culpabilité que les pays occidentaux tenteront d'apaiser en créant un tribunal pénal international *ad hoc* et en abreuvant le pays d'aides et de subsides en tous genres, parfois au détriment de ses voisins immédiats soumis au diktat implacable de la concurrence des victimes. Au Rwanda même, il débouchera sur un nombre important de programmes visant à rendre justice et à favoriser la reconstruction post-génocidaire de la société rwandaise. Le caractère à la fois particulier et massif du génocide rwandais en fera aussi l'objet de recherches nombreuses, tant pour en comprendre les ressorts et la portée que pour saisir les difficultés, voire les impasses d'une réconciliation post-génocide souvent idéalisée.

C'est dans ce contexte que ce dossier propose trois articles consacrés au processus de réconciliation après le génocide au Rwanda. Ils sont issus de trois recherches différentes, menées par des auteurs qui ont eu l'occasion de se côtoyer dans le cadre d'un programme de recherche développé pendant une dizaine d'années par le GRAPAX (Groupe de recherche en appui aux politiques de la paix), un réseau interuniversitaire de recherche et d'expertise rassemblant, sous la direction de l'Université Saint-Louis de Bruxelles, des acteurs académiques, des ONG et des membres de l'administration tant en Belgique que dans les pays des Grands Lacs (Burundi, République Démocratique du Congo, Rwanda)¹.

S'ils sont portés par des démarches différentes mais complémentaires, les trois articles du dossier ont un trait commun. Dans chaque cas, ils interrogent le processus de réconciliation dans sa (non) définition, ses conditions d'élaboration et son effectivité. Dans chaque cas aussi, ils se penchent sur la charge émotionnelle et les types d'engagement ou de stratégies qu'impliquent pour les acteurs de la société rwandaise la volonté de réconciliation. À partir d'une recherche menée au *United States Institute of Peace* de Washington, Valérie Rosoux questionne la portée et les limites de l'appel à la réconciliation qui, suite au génocide,

¹ <http://www.grapax.be>

s'est imposé au Rwanda comme un impératif indiscutable et d'ailleurs peu discuté. Endossant une approche « top-down », Rosoux interroge cet impératif de la réconciliation qui s'impose depuis la fin du XX^e siècle dans le champ des relations internationales, tout en soulignant l'absence régulière de définition du concept et le flou qui entoure sa portée, entre une vision minimaliste (permettre la coexistence entre auteurs et victimes) et maximaliste (réintroduire une forme de respect et tendre vers une harmonie, soit oeuvrer à une « réconciliation authentique »). Au Rwanda, c'est clairement cette vision maximaliste qui l'emporte dans la *doxa* officielle, comme en témoigne l'accent mis sur l'importance d'un pardon véritable, condition indépassable d'une réconciliation durable. Soulignant les « invariants » de la réconciliation (le pardon comme prélude de la rédemption, le caractère supposé thérapeutique de la réconciliation, la dynamique d'espoir et l'idéal de résilience qui la soutiennent), l'auteure questionne la possibilité et les effets de cette vision maximaliste de la réconciliation lorsqu'elle « prend la forme d'un impératif idéalisé ». Sans remettre en cause la priorité de la réconciliation, elle appelle cependant à une certaine vigilance quand aux conditions de possibilité d'un « tout pardonner », rappelant que, parfois, le deuil est impossible et que la réponse est, en dernier ressort, toujours individuelle.

Adoptant une démarche plus empirique, Jana Schildt s'intéresse, elle, aux acteurs de la mise en œuvre de la réconciliation sur le terrain. Il s'agit pour cette dernière d'ouvrir la « boîte noire de la réconciliation au Rwanda en proposant une sociologie des pratiques visant la réconciliation ». Au départ de cette démarche, un constat : si une partie de la littérature consacrée au génocide s'est intéressée à l'évaluation du processus de réconciliation au Rwanda, cette recherche s'est montrée souvent normative, oscillant entre « acclamation » du processus en cours et « désapprobation » de dispositifs téléguidés par le pouvoir. Comme Rosoux, l'auteure souligne ici l'absence de discussion du concept de réconciliation, tout comme le caractère impensé d'une injonction à se réconcilier. Mais plus, elle évoque l'invisibilité des acteurs locaux dans l'analyse du processus de réconciliation et l'absence de tentative de comprendre et de problématiser l'engagement de ces acteurs. À l'aide d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs et de séquences d'observation participante, Schildt analyse le rôle joué par des acteurs rwandais qui se sont engagés dans des pratiques à visée réconciliatrice. Elle met à jour un certain nombre d'invariants qui, au-delà de la singularité de chaque trajectoire, structurent la démarche et le sens de l'engagement des uns et des autres : vocation, quête spirituelle, tournant de vie, conversion ou réconciliation avec soi sont autant d'éléments qui marquent le parcours de ces militants de la réconciliation. Schildt apporte ici sa pierre à un constat parfois fait ailleurs, dans le champ voisin de la justice restauratrice : une démarche de réconciliation, portée par un idéal du pardon, est bien souvent ancrée dans un imaginaire et un langage de la religion, même si la revendication de cet héritage n'est pas assumé comme tel.

Enfin, Masengesho Kamuzinzi propose une démarche *bottom-up*, qui complète bien les deux approches précédentes. À partir d'un ambitieux programme de recherches, l'auteur analyse les types de relations sociales qui ont pu se reconstruire entre auteurs et victimes, dont on sait que, bien souvent, ils ont été amenés à cohabiter à nouveau sur les mêmes collines après le génocide. Travaillant sur des binômes « auteur-victime », Kamuzinzi montre l'éventail des postures possibles prises tant par les auteurs que par les victimes, entre

« empathie altruiste » pour le point de vue de l'autre et « jeu stratégique » à des fins instrumentales de sauvegarde ou d'intérêt personnels. Sans jamais tomber dans le jugement moral, l'auteur souligne les caractéristiques de ces postures et montre qu'elles ne sont pas sans effet ni sur la qualité du processus de rapprochement entre les personnes, ni sur sa durabilité. Traitant d'un point de vue méthodologique sur pied d'égalité auteurs condamnés et victimes, montrant comment les postures présentées peuvent se croiser chez les uns et les autres, l'auteur fait preuve ici d'une belle réflexivité éthique sur son travail.

Yves Cartuyvels

Université Saint-Louis – Bruxelles
Boulevard du Jardin botanique 43
1000 Bruxelles
Belgique
cartuyvels@fusl.ac.be

Olivier Paye

Université Saint-Louis – Bruxelles
Boulevard du Jardin botanique 43
1000 Bruxelles
Belgique
olivier.paye@usaintlouis.be

